



# Groupes de travail Développement Durable et Environnement & Mobilités

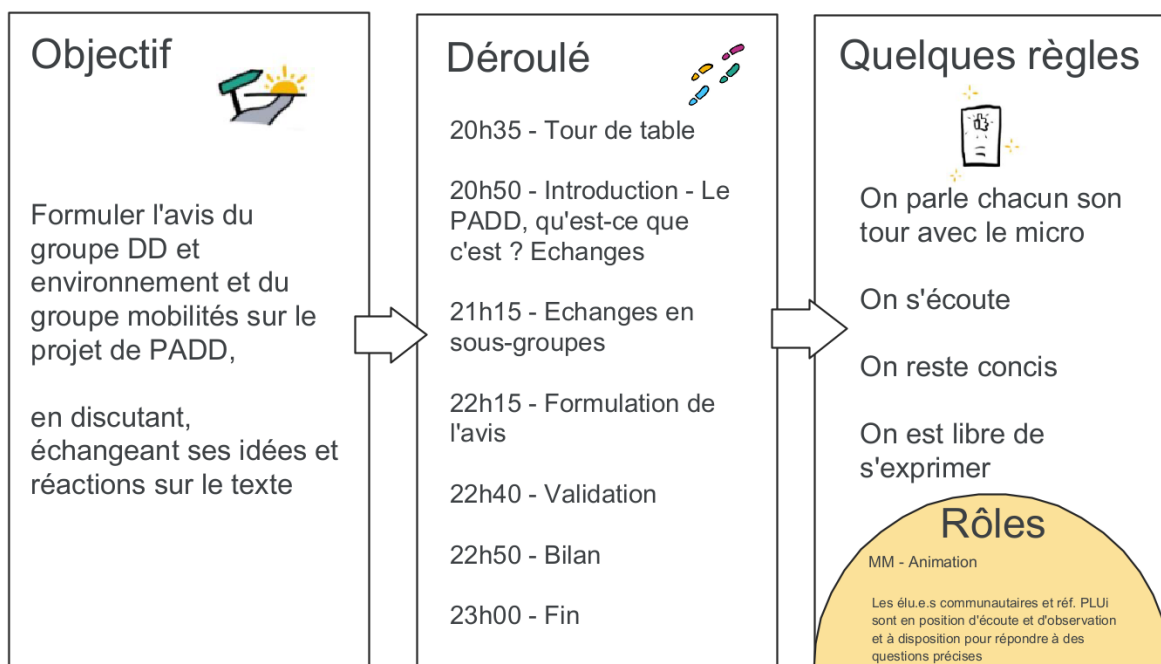
*Compte-rendu de réunion du 8 février 2023*

## **Thème de la réunion : Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLUi**

Une réunion commune entre les groupes Développement Durable / Environnement et Mobilités a été organisée.

Participation en salle	Participation en visio	Personnes excusées
<ol style="list-style-type: none"><li>1. David Dintilhac, Maire de BLR</li><li>2. Cindy Sobral, Responsable urbanisme, mairie de BLR</li><li>3. Mélanie Moussours, conseillère municipale Déléguée biodiversité et écologie urbaine</li><li>4. Patrick Gauthier, conseiller municipal groupe Réussir Ensemble avec les Bacots</li><li>5. Emmanuelle Alhadef, conseillère municipale Déléguée Développement durable</li><li>6. Nathalie Vinot, Adjointe au Maire Déléguée aux Affaires générales et à la communication</li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>14. Didier Durand, conseiller municipal Unis pour BLR</li><li>15. Ollivier Hlavac, adjoint au maire, délégué mobilités, voiries, prévention</li><li>16. Norbert Baron, habitant, membre du groupe DD et envt</li><li>17. Yvon Dupart, association des riverains de Seine /FNE77</li><li>18. David De Oliveira, adjoint au maire, affaires sociales et intergénérationnelles</li><li>19. Kristell Riou-Nivert, habitante, membre du groupe DD et envt</li></ol>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nacima Baron, habitante membre du groupe mobilités</li><li>• Marion Henry, Carrés potagers</li><li>• Bernard Matignon, habitant, membre du groupe mobilités</li><li>• François Virely, Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau</li><li>• Magali Belmin, adjointe au Maire, déléguée à l'urbanisme</li><li>• Xavier Blondaz-Gérard, conseiller municipal groupe Réussir Ensemble avec les Bacots</li></ul>

<p>7. Cécile Digne, Touche pas à mon p'tit bois</p> <p>8. Agnès Urfer, Touche pas à mon p'tit bois</p> <p>9. Annette Lequang, BLR Environnement</p> <p>10. Séverin Baron, la Vie à vélo</p> <p>11. Alexandre Joly, la Vie à vélo</p> <p>12. Dominique Vettese, conseillère municipale groupe écologiste et citoyen</p> <p>13. Camille Gire, conseillère municipale groupe écologiste et citoyen</p>		
---	--	--



## Échanges

Les échanges en sous-groupes sont retranscrits en annexes.

Les élus et élues communautaires et/ou référents du PLUi et participant à différentes réunions d'élaboration du PLUi (David Dintilhac, Mélanie Moussours ont été invités à rester en position d'écoute et à disposition des participants et participantes pour répondre aux questions.

## **AVIS DU GROUPE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT ET DU GROUPE MOBILITÉS SUR LE PROJET DE PADD SUITE AUX ÉCHANGES DU 8 FÉVRIER**

La plupart des points détaillés dans les axes font consensus. Certains points méritent d'être précisés. Nous sommes en attente des actions qui ressortiront du PADD. Que va-t-il se passer au niveau opérationnel au niveau du territoire et des communes ? Y aura-t-il un croisement avec les autres communes, une déclinaison au niveau communal ? Quelle est la liberté de l'agglomération au regard des contraintes réglementaires ?

### Synthèse Axe 1 :

1. Chiffrer les objectifs, être plus précis
  - a. Zéro artificialisation (que ce soit nette ou brute) : définir le périmètre, communal, agglomération, plus ?
  - b. Indépendance énergétique (objectifs chiffrés).
  - c. Biodiversité, quels sont les chiffres ?
  - d. Mettre en place des trames et les respecter.
  - e. Notion de la sobriété des ressources : il est important d'ajouter le sujet de la sobriété sur les ressources naturelles - gestion non intensive par exemple.
  - f. Les dents creuses peuvent aussi être des îlots de fraîcheur, des espaces de nature qu'il convient de protéger.

### Synthèse Axe 2 :

1. Questions : la notion de continuité marchable et cyclable semble être absente du texte ; contextualiser la continuité sur le territoire à l'échelle intracommunale et intercommunale.
2. Points positifs : réduction des déplacements carbonés. Développement des services de proximité.
3. Axes négatifs : améliorer la fréquence du réseau ferroviaire et l'intermodalité avec le vélo. Mettre des objectifs chiffrés par secteur. Par rapport aux véhicules électriques, réduire l'utilisation de la voiture en premier lieu et privilégier les petites voitures électriques et le covoiturage.
4. Questions : le tourisme d'affaire a-t-il sa place dans le secteur urbanisme ?

### Synthèse Axe 3 :

1. Questions : des formulations souvent trop générales, sans objectifs. Manque d'explications dans l'axe 3, sur la précarité énergétique.
2. Points négatifs : problème de définition avec des termes « langue de bois », jargonneux (ex : maîtrisée, armature urbaine, différenciante, urbanisme transitoire, etc.). Sur les logements vacants, les spécificités communales ne sont pas prises en compte. La biodiversité n'est pas mentionnée dans le bien-être des populations.
3. Points positifs : protéger les grands massifs forestiers. Prise en compte de l'exposition aux pollutions mais définir les critères de pollution, quels polluants ?

## Validation de l'avis

Chaque participant·e a été invité·e à se positionner sur l'avis tel que formulé collectivement ci-dessus.

Ne se sont pas prononcés ici : les élu·e·s communautaires et référents PLUi qui ont participé en position d'écoute et pour répondre aux questions (DD, MM, PG, CS) ; les personnes qui ont dû partir plus tôt (DV) ; les personnes qui n'ont pas souhaité se positionner (AL)

Je suis prêt à porter	Je soutiens	Je peux vivre avec (indifférent)	J'ai des réserves, j'ai besoin de temps	Je suis contre véto
DDO	KRN		NB SB	
OH	YD		CD CG	
AJ	DD		AU	
NV				
EA				

Explications concernant le positionnement "J'ai des réserves, j'ai besoin de temps"

- Besoin de temps pour réfléchir et prendre du recul par rapport aux échanges
- Besoin de temps pour en discuter avec les autres membres associatifs d'autant que l'avis doit être reversé au niveau de l'agglomération
- Un document de travail (PADD) très général
- Une interrogation sur l'utilité de la concertation et la discussion et les suites qui seront données (intégration à l'échelle de l'agglomération)

## Annexes- Retranscription des échanges axes par axes

Les post-it roses sont les points sur lesquels il y avait une forte convergence entre les participants et qui ressortent comme des points très importants.

### Axe 1 - Protéger un socle territorial naturel et urbain exceptionnel mais vulnérable, [...]

<h4>Axe 1</h4> <h4>Questions ?</h4>	<h4>Points positifs - points d'accord 👍</h4>	<h4>Points négatifs - de désaccord 👎</h4>	<h4>Propositions 💡</h4>
<p>Pourquoi pas de thématique sur la préservation de la ressource en eau (Qualité et quantité, point de captage). On ne retrouve pas l'item sur la carte.</p> <p>Qu'est-ce qu'une intensité urbaine qualitative ?</p> <p>Energie : Sur certains communes les projets ou la production sont précis. Ce n'est pas le cas sur le territoire de BLR. Est-ce une thématique à développer sur les autres territoires</p> <p>Les propositions sont toutes très consensuelles. Est-ce que la déclinaison opérationnelle sera à la hauteur ?</p> <p>Notre rôle n'est-il pas de remonter des actions plus précises ? Ex : Les vélos qui remontent la seine depuis BLR. Des arbres sont tombés, la chaussée n'est pas très praticable, peut-o</p>	<p>Favoriser la protection de la biodiversité en place et de la relation avec le vivant ( 5 participants)</p> <p>Optimiser et moderniser les équipements publics afin de répondre aux enjeux de demain ( 1 seul participant)</p> <p>Idee d'exemplarité et de sobriété carbone</p> <p>Elaborer les continuités et les respecter (TVB)</p> <p>Réduire la dépendance énergétique</p> <p>Désimperméabilisation</p> <p>Recycler le bâti existant</p> <p>Privilégier le renouvellement urbain à l'extension urbaine</p>	<p>24 - Se diriger vers un territoire exemplaire en matière de sobriété carbone. Pas de traduction dans la carte</p> <p>Les dents creuses sont des espaces où la vie existe, ils sont à respecter (not. les îlots arborés dans les villes). Concept de dents creuses controversés (à définir, préciser)</p> <p>Besoins d'habitats : jusqu'où ?</p> <p>Pas assez de références à la biodiversité</p> <p>Oubli 1-2 concernant les ressources forestières, les besoins de protection de zones et du sol (racines)</p>	<p>Améliorer la cartographie en ajoutant les éléments suivants : - eau, énergie, sobriété carbone.</p> <p>Les espèces exotiques envahissantes ? le sujet n'est pas abordé.</p> <p>Dans le titre 1) - ajouter protection de la biodiversité et des écosystèmes (ne pas restreindre au réchauffement climatique)</p> <p>1.2 - Gérer durablement et avec sobriété les ressources naturelles</p> <p>Réduire la dépendance énergétique : remplacer par consommation</p> <p>Encourager la plantation des arbres feuillus au Sud des bâtiments pour rafraîchir en été</p>

### Axe 2 - Tout en offrant de bonnes conditions pour un développement local mesuré [...]

<h4>Axe 2</h4> <h4>Questions ?</h4>	<h4>Points positifs - points d'accord 👍</h4>	<h4>Points négatifs - de désaccord 👎</h4>	<h4>Propositions 💡</h4>
<p>Lien avec la SNCF et VNF sur l'axe transport fluvial ?</p> <p>Rôle du PLUI sur les stratégies économiques ?</p> <p>Qu'est-ce qu'une "filière différenciante"</p> <p>Un objectif de continuité marchable intracommunale en 2037 Et cyclable (intracommunale et intercommunale)</p> <p>Pourquoi il n'est pas proposé une alternative au déplacements contraints "domicile-travail" dans la partie 1.1</p> <p>Différenciante ? applicable à pas mal de régions ou agglo</p> <p>Tourisme d'affaires : est-ce de l'urbanisme ?</p>	<p>Réduction de la place des mobilités carbonnées = réallocation de l'espace public au profit des mobilités douces</p> <p>Services itinérants</p> <p>Développement des filières de proximité</p> <p>1.2 offrir des logements pour la diversité des populations : étudiants, jeunes actifs, personnes âgées</p>	<p>Dérenniser le réseau ferrovière : plutôt le renforcer, augmenter les fréquences, améliorer le multimodal (vélo)</p> <p>Véhicules électriques : est-ce écologique ? Ecrire réduire l'utilisation de la voiture et quand nécessaire privilégier le petit électrique</p> <p>Prévoir un cadre de vie apaisé et adapté au dérèglement climatique : généralité ... quelles sont les spécificités du territoire ?</p>	<p>Objectifs chiffrés d'émission de gaz à effet de serre par secteur</p> <p>Une formulation plus explicite, plus ambitieuse, et plus structurée intégrant les objectifs de la stratégie nationale bas carbone</p> <p>Actions de communication sur l'accès à la propriété pour les plus jeunes.</p>

### AXE 3 : [...] Et en garantissant les éléments essentiels au bien-être de la population

### Questions

1900 résidences principales : sur toute la communauté de communes ?

**Explication précarité énergétique**

Encadrer le développement urbain tout en préservant le cadre de vie remarquable du territoire : produire de manière qualitative : préciser le sens de "qualitative"

Définition : point MASUREE, desserrement des ménages, armature territoire, urbanisme transitoire

Comment maîtriser la croissance de la population ? Est-ce possible ?

Répartir l'effort de construction selon l'armature du territoire : Qu'est ce que cela veut dire.

+0.6% par an : moyenne France ou Pays de Fontainebleau

### Points positifs - points d'accord

Chiffres nombres de logements 20% de logements vacants

Spécificités communales

Exposition population à la pollution (mais préciser les critères, quels polluants, particules fines = voitures/camion, énergies fossiles)

Préserver lieux remarquables et paysage

Lever du stationnement identifié (voiture-vélo) - répartition espace public et privé

### Points négatifs - de désaccord

Formulations souvent générales, pour la protection des espaces pas d'objectifs

Objectiver, indicateurs et critères

Rajouter la biodiversité comme facteur de bien-être

Le nb de logements dans le point 1.1 est en contradiction avec le 1.2

### Protéger les grands massifs forestiers

objectifs par rapport aux passoires thermiques (Fet C)

Privilégier le logement collectif et moins morceler les terrains individuels

Objectif de zéro artificialisation nette par commune

Interdiction de construire le long de la Seine et à proximité des sources